

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

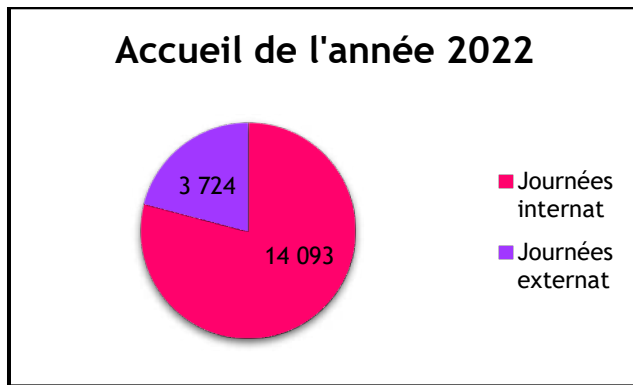
« Foyer De Vie La Planésié »



Identification de la structure

Nom de la structure	« LA PLANESIE »
Adresse de la structure	175, Chemin de Villegagne 81100 CASTRES
Coordonnées téléphoniques	05 63 72 68 00
Adresse électronique	fdv@apajh81.org
Nom du directeur	Monsieur Uvaldo POLVOREDA
Type de structure	Foyer De Vie
Capacité et modalités d'accueil	56 places réparties comme suit : 39 places en mixité pour l'accueil en internat (dont 1 en accueil temporaire) d'adultes en situation de handicap mental et/ou psychique « stabilisé ». 17 places en mixité pour l'accueil en semi-internat d'adultes en situation de handicap mental et/ou psychique « stabilisé ».
Numéro FINESS	810100255
Date de création	Mai 1987
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Arrêté du 09/03/2021 portant transformation de la capacité du FDV La Planésié
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées



17 817 journées au total pour l'année (prévisionnel 17 720)

MOUVEMENT DES USAGERS

- ⇒ **Les admissions** en 2022 : Accueil de 6 personnes accueillies (PA) :
 - 2 hommes en internat et 1 en externat venant de l'IME,
 - 2 femmes : 1 en externat et 1 internat venant du domicile,
 - 1 femme en internat venant d'un IME,
 - 1 femme en internat venant d'un Foyer De Vie.
- ⇒ **Les sorties** de la structure en 2022 : 3 PA ont quitté la structure : 2 personnes en internat ont fait le choix de changer d'établissement, 1 PA externat est décédée.

PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Au 31/12/2022 : 34 hommes et 26 femmes sont accompagnés.

- ⇒ La moyenne d'âge est de 39 ans, on constate que les femmes (41 ans) sont majoritairement plus âgées que les hommes (38 ans).
- ⇒ La moyenne d'âge des personnes accueillies en externat est de 34 ans et 42 ans pour l'internat.
- ⇒ Nous accueillons :
 - 21 personnes de 30 ans et moins ;
 - 20 personnes de 31 ans à 50 ans ;
 - 19 personnes de 51 ans et plus ;
 - Le doyen à 63 ans.
- ⇒ L'ancienneté moyenne est de 14 ans.
- ⇒ Mesures de protection : 50 usagers bénéficient d'une mesure de protection et 10 sont sans mesure de protection dont 8 usagers accueillis en externat.
 - Tutelle : 34 ;
 - Curatelle : 13 ;
 - Habilitation familiale : 3.

SUIVI SOCIAL

Il s'agit d'un accompagnement social axé autour d'un travail de soutien, d'information et d'orientation des personnes accompagnées (résidents et leur famille).

- ✚ 9 renouvellements de l'orientation en Foyer De Vie et de l'aide sociale ;
- ✚ 3 demandes de PCH transport ;
- ✚ 2 demandes de PCH aides humaines ;
- ✚ 2 demandes de PCH liées à la participation citoyenneté ;
- ✚ 4 visites d'établissements pour des réorientations.

EVOLUTION DES BESOINS DES PERSONNES

Constat : Les personnes accueillies ne souhaitent plus vivre dans une chambre et remettent en cause les contraintes institutionnelles

Constat : Les personnes accueillies ont besoins de plus de soins médicaux et de prévention en santé

Constat : Accueil de personnes ayant des troubles du spectre autistique

Objectifs :

- Renforcer le travail de l'autodétermination pour les personnes accueillies.
- Renforcer le pôle médical et le service de nuit.
- Développer les compétences des personnels : formation sur les TSA et mutualisation des savoirs avec les équipes de l'IME.

Conséquences : 2022 une année de développement

- ✓ Mise en place des projets en lien avec l'autodétermination.
- ✓ Promouvoir la santé au travers d'action commune éducatif / médical.
- ✓ Projet de création de logements individuels.
- ✓ Renforcement de l'équipe médicale avec l'arrivée de l'infirmière.
- ✓ Renforcer l'équipe de nuit par l'arrivée d'aide-soignant.

Perspectives 2023 : La diversification des modes d'accompagnement

- Poursuite du travail de l'autodétermination avec le développement de nouveau projet.
- Développer des projets en lien avec les entreprises du Tarn pour permettre la découverte du milieu professionnel.
- Repenser le projet de logements individuels.
- Renforcer les pratiques spécifiques pour un accompagnement de qualité pour des personnes ayant des TSA.
- Mise en place de projets de promotion de la santé conjointement proposé par l'ARS et l'IREPS.
- Réflexion et mise en œuvre de projets autour de la thématique des personnes en situation de handicap vieillissantes.

SUIVI MEDICAL

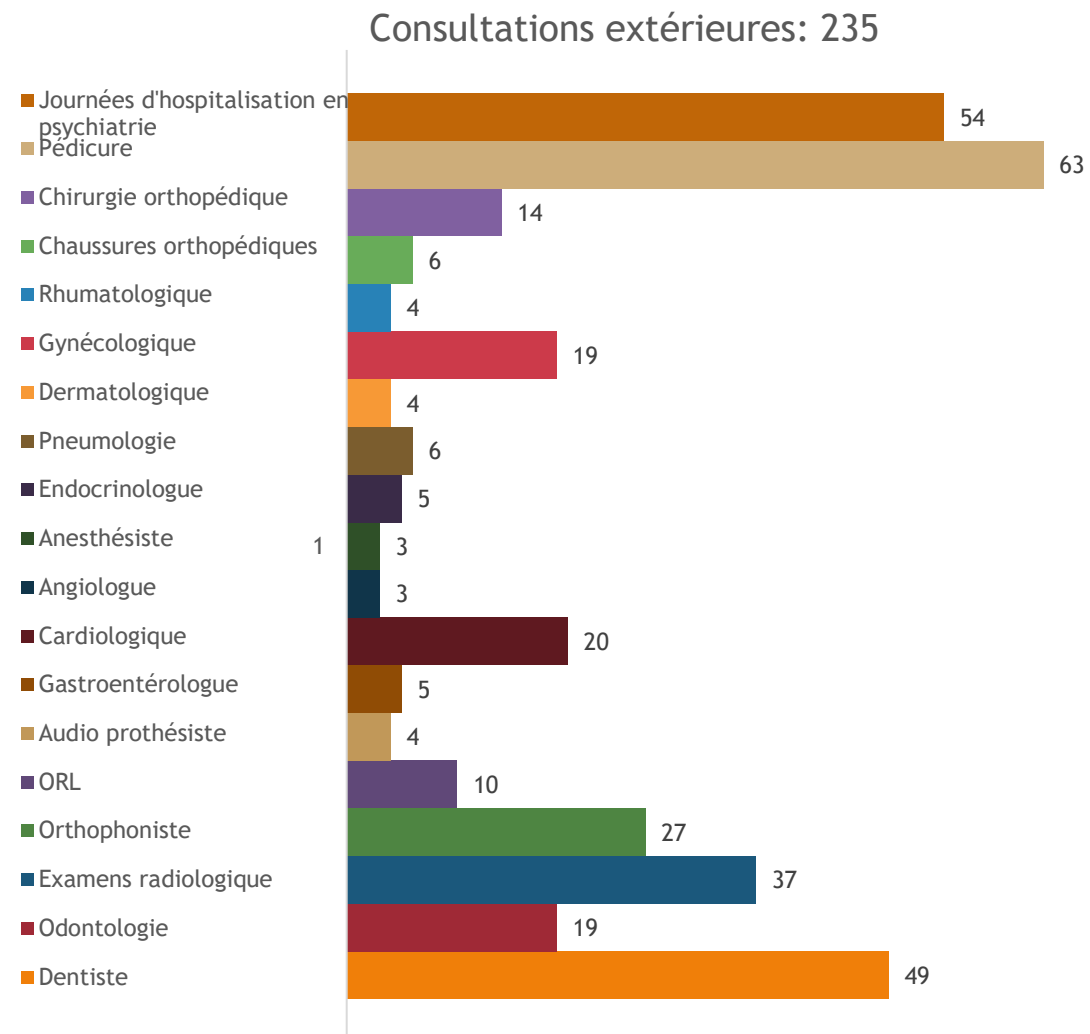
Crise sanitaire : L'année 2022 aura été marquée par une amélioration progressive de la crise sanitaire de la Covid 19. Nous avons eu 13 personnes positives en début d'année, avec de légers symptômes mais leur isolement au sein de l'établissement a permis l'absence de contaminations supplémentaires. Nous avons effectué les rappels de vaccination Covid pour les personnes accompagnées.

Evènement 2022 :

- ✚ **L'arrivée d'une infirmière** à temps plein qui a permis de :
 - Proposer une autre organisation et renforcée la présence du service infirmier sur les unités de vie.
 - Dégager du temps à l'infirmier référent vie affective et sexuelle, afin de répondre aux questionnements des personnes accompagnées sur leur préoccupation amoureuse.

- ✚ Fidélisation d'un **kinésithérapeute** : prend en soins entre 4 et 5 résidents pour maintenir leur mobilité et bien-être.
- ✚ Intervention d'une psychologue (convention) : 3 heures par semaine. Elle a réalisé 165 consultations.

Consultations :



La régression de l'épidémie a permis la reprise des consultations médicales extérieures. **Nous avons réalisé 156 accompagnements en 2021, nous en avons réalisé 235 en 2022.** Nous avons développé **un partenariat avec le service de cardiologie de l'hôpital de Castres**, ce qui nous a permis d'accompagner des petits groupes de résidents le lundi après-midi sur plusieurs semaines.

2- La participation des personnes

PROJET PERSONNALISE

Nous avons réalisé 20 co-constructions avec les usagers suite à l'évaluation de leur projet personnalisé.

PRINCIPAUX BESOINS D'ACCOMPAGNEMENTS

- Les démarches administratives et la gestion du budget ;
- Soutien à l'entretien de son lieu de vie ;
- Equilibre alimentaire ;
- L'accompagnement individuel aux courses et aux achats personnels ;
- Accompagnement à l'hygiène ;
- Mise en place d'un espace d'écoute ;
- Aides aux aidants ;
- Accompagnements sociaux-culturels ;
- Favoriser les rencontres sociales ;
- Mise en place d'un étayage partenarial afin de favoriser l'autonomie de la personne ;
- Lien et articulation avec les représentants légaux ;
- Recherche d'activité en lien avec les centres d'intérêts de la personne ;
- Développement activité artistique et culturelle ;
- Accompagnement à la citoyenneté.

LA VIE AU FOYER APRES LE CONFINEMENT

Le projet voile :

A l'occasion des 50 ans de l'APAJH du Tarn, une idée originale a été lancée.

L'objectif : hisser tous ensemble en 2022 une voile par la force du sens donné au mot Equip'Apajh, un projet associatif porteur de sens, et créateur de cohésion.

Ce projet a permis aux résidents du foyer d'œuvrer d'une dynamique de vie positive et renverser les effets souvent négatifs liés au contexte sanitaire : 3 équipages soit plus de 20 résidents inscrits, 3 mini-séjours, des journées de découverte du milieu marin et une aventure unique sur le voilier « Melissa » de Jean-Louis Migneau à la découverte du littoral méditerranéen aux abords de Collioure.

Partenariat avec l'Espagne :

Développement d'un partenariat avec une association espagnole APRONA.

L'APAJH 81 via la direction générale a décidé de lancer un projet de recherche action collaborative internationale avec l'Espagne mobilisant sur plusieurs mois, divers partenaires des deux côtés de la frontière. Ce projet répond au principe de la « Convention relative aux droits des personnes handicapées » adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 13 décembre 2006. Pour cela, l'association a fait appel au pôle formation et recherche de l'association ARSEAA et en particulier à un ingénieur social au sein de ce dispositif. La méthodologie proposée, est la création d'un groupe de projet constitué à la fois d'une personne adulte accompagnée (administrateur à l'APAJH du Tarn), de professionnels, d'une personne issue du milieu artistique, d'un ingénieur social. Plusieurs séances de travail collectif dans l'année ont eu lieu et un séjour d'immersion à Estépona à APRONA du 09/10 au 16/10. Ce séjour a permis d'analyser et comparer nos pratiques professionnelles (APAJH du Tarn) avec celles en œuvre au sein de l'association APRONA. En 2023 une convention sera signée entre les deux associations. Nous accueillerons en juin 2023 des professionnels et des personnes accompagnées de l'association d'APRONA.

Journée DUO DAY :

C'est une initiative permettant tous les ans aux personnes en situation de handicap de passer une journée dans un contexte professionnel au sein d'une entreprise, d'une

association ou d'une autre organisation afin d'observer le travail d'un collaborateur et de participer à ses tâches quotidiennes.

Ce concept est piloté par le Secrétariat d'État chargé des personnes handicapées afin d'agir concrètement pour l'inclusion par l'emploi.

10 résidents ont pu participer cette année et sont intervenus dans des restaurants, auprès d'un photographe/ toiletteur /...

Interventions dans des centres de formation :

Un groupe de personnes accompagnées et une professionnelle du Foyer **interviennent dans des centres de formation (la Rouatière, le CRFRPR).**

L'objectif est de permettre aux futurs professionnels du secteur médico-social d'avoir une vision plus juste et plus proche des besoins et attentes des personnes accompagnées. Mission : accompagnement et soutien des personnes désireuses de partager avec de futurs professionnels (éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, directeurs). Les PA racontent leurs récits de vie, leurs parcours personnels, les difficultés rencontrées, les aléas de leur vie institutionnelle. Ils partagent également avec les étudiants des questionnements sur la pratique professionnelle. Durant ces différentes interventions, de véritables échanges et des leçons de vie sont partagés. Lors des moments de « pause » on observe que les futurs professionnels et les PA n'hésitent pas à poursuivre de riches échanges faisant ainsi disparaître la barrière personnes accueillies/professionnels.

Le projet architectural :

Elaboration d'un nouveau projet d'habitat envisageant la construction de logements individuels autonomes sur le site de La Planésié.

Participation à l'élaboration et la conception des plans en collaboration avec un architecte. Le permis de construire a été déposé en avril : nous avons eu une réponse négative de la mairie.

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le CVS en 2022 s'est réuni 3 fois.

Les grandes lignes abordées :

- Les avancées des rencontres du groupe d'autodétermination,
- Evolution du projet habitat « Habiter chez moi c'est mon choix »,
- Mise en place du projet voile : animations, des séjours et dynamique institutionnelle,
- Les grands moments de partage associatif et les différentes fêtes institutionnelles,
- Informations et échanges sur le droit de vote des majeurs en tutelle et présentation du travail réalisé pour les élections présidentielles,
- Point situation Covid et modalités d'accompagnement en période de pandémie ;
- Modifications du décompte des journées de convenances personnelles en application du règlement départemental d'aide social du Tarn,
- Mise en place des sorties sport adapté, achat des licences sportives et affiliation à l'association ASL Passions,
- Evolution et fonctionnement modifié du CVS selon le décret n°2022-688 du 25/04/2022,
- Point sur la prestation lingerie et restauration.

3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

JANVIER 2022



Présentation du projet voile qui durera toute l'année 2022

FEVRIER 2022



Projet habitat qui ira jusqu'au dépôt du permis de construire

MARS 2022



Accompagnement à la citoyenneté et au vote pour les présidentielles avec le soutien de la mairie de Castres

AVRIL 2022



Résidence Artiste Bolegason

MAI 2022



Présentation partenariat ASL Passions aux personnes accompagnées et familles

JUIN 2022



Auberge espagnole sur le service des externes afin de développer le lien entre les familles dans un objectif de pair-aidance

23 JUIN 2022



50 ans de l'APAJH du Tarn

JUILLET 2022



Lancement du projet Espagne

AOÛT 2022



séjours vacances Globtours

SEPTEMBRE 2022



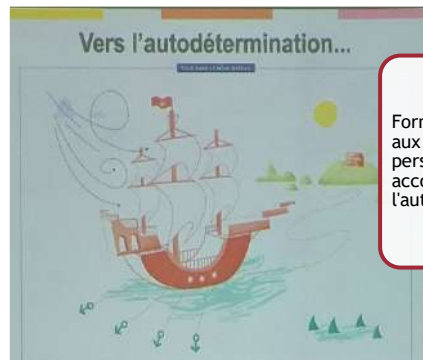
Fête de l'été avec familles et personnes accompagnées

OCTOBRE 2022



Moment convivial autour d'une paëlla avec les personnes accueillies à la Ruche et leurs familles

NOVEMBRE 2022



Formation délivrée aux professionnels et personnes accompagnées à l'autodétermination

4- Développement durable

- ⇒ Mise en place des ampoules basse consommation ;
- ⇒ Mise en place du tri sélectif.

5- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

- ⇒ Partenariat avec l'association St Vincent de Paul ;
- ⇒ Partenariat avec l'association Ensemble ;
- ⇒ Convention sportive APAJH Braconnac / les Ormes ;
- ⇒ Convention avec le café Plume ;
- ⇒ Convention avec l'Archipel ;
- ⇒ Convention mise à disposition de l'espace SAVANE ;
- ⇒ Convention Association pour le secours aux animaux 2022 ;
- ⇒ Convention l'Hautpauloise saison 2022/2023.

6- La démarche qualité

Au sein de l'établissement :

- Continuité de la mise à jour des documents (convention, protocole...);
- Création protocole caisse unité ;
- Le 3 octobre 2022 : réunion Comité de pilotage qualité central (Direction + référents qualité) ;
- Participation de la référente qualité du FDV / EAM à la réalisation du questionnaire pour le SAVS et le SAMSAH ;
- Participation des cadres à la lecture des registres de traitement RGPD ;
- Formation des référentes « qualité » sur le nouveau référentiel HAS ;
- Formation des secrétariats sur la poursuite de l'utilisation Via trajectoire ;
- Participation au groupe de travail sur le DUI dans le cadre du programme ESMS numérique ;
- Travail sur la procédure d'archivage ;
- Appui aux professionnels à l'utilisation d'Harmony RH ;
- Recueil des besoins en promotion santé au sein de l'APAJH ;
- Protocole autour du circuit du médicament :
 - Distribution des médicaments avec le port d'une chasuble.

Axes 2023 :

- Amélioration de la qualité des prestations liées à la santé :
 - Former les professionnels à l'accompagnement à la toilette ;
 - Sensibiliser les professionnels et les personnes accompagnées à l'hygiène bucco-dentaire.
- Renouveler la sensibilisation aux professionnels à l'utilisation de certains médicaments dont les psychotropes.

7- Le développement des compétences, La formation professionnelle

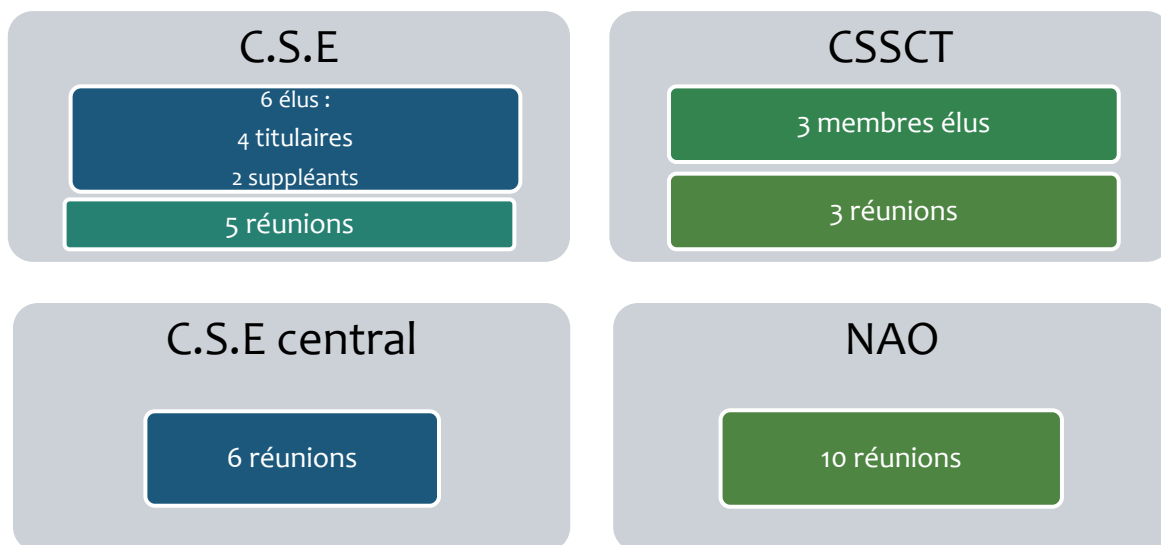
- ⇒ 1158 heures de formation qui ont été suivies par 43 professionnels.
- ⇒ Les personnes accompagnées ont participé à la formation autodétermination et premiers secours.
- ⇒ Poursuite des **séances de GAP**.
- ⇒ Nous avons accueilli 34 stagiaires écoles.

Plan de développement des compétences réalisé au FDV sur l'année 2022					
Nom de la Formation	FDV	Nombre de jours de formation	Nombre d'heures de formation	Total participants	TOTAL HEURES FORMATION
FORMATIONS DISPOSITIF PRO A					
DE AES (Accompagnant Educatif et Social)	1	75	525	1	525
DE AES (Accompagnant Educatif et Social) fin de formation 2021/2022	1	30	210	1	210
FORMATIONS COLLECTIVES					
Protection de l'usager et du professionnel en situation de violence	1	3	21	1	21
Autodétermination GPE 3	1	2	14	1	14
Autodétermination GPE 4	3	2	14	3	42
Devenir secouriste en Santé mentale (Site MAS Lucie Nouet)	2	2	14	2	28
Gérer les accidents du travail et la maladie professionnelle et anticiper le contentieux (Agir et ne pas subir)	4	1	7	4	28
Manager la prévention des risques professionnels	3	2	14	3	42
Accompagnement Managérial - CHARTE	1	10	14	1	14
F2 Autisme Compréhension et mise en œuvre des stratégies d'accompagnement pour adultes	3	5	35	3	105
FORMATIONS SECURITE					
SST initiale (21 et 22/03/2022)	3	2	14	3	42
SST initiale (19 et 20/04/2022)	3	2	14	3	42
SST initiale (17 et 18/11/2022)	2	2	14	2	28
Recyclage SST (02/02/2022)	1	1	7	1	7
Recyclage SST (17/10/2022)	2	1	7	2	14
Sensibilisation aux risques routiers (15/11/2022) CASTRES	12	0,5	3	12	36
TOTAL	43	140,5	927	43	1198

Difficultés tout au long de l'année pour trouver des remplaçants qui souhaitent intervenir sur la structure malgré le travail de partenariat mis en place avec Coop-Emploi.

Nombre de contrats	Nombre d'heure	ETP
628	16302 heures	8.99
62 personnes		Maladie, tout type de congés Congés sans solde et parental

8- Les instances du personnel, Le dialogue social, la qualité de vie et des conditions de travail



QVCT :

- Mise en place d'un groupe de travail pour réaliser la charte managériale associative.
- Questionnaire sur la mobilité professionnelle.
- Annualisation du temps de travail.

9- Les finances

1. L'ACTIVITE :

Activités 2022 réalisées :

- Partie internat : 13.994 journées (13.592 journées prévues).
La partie Internat réalise +402 journées.
- Partie externat : 3.724 journées (3.836 journées prévues).
Le déficit est de -112 journées.
- Partie accueil temporaire : 99 journées (292 journées prévues).
Le déficit est de -193 journées.

2. LES CHARGES :

a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1 afférent à l'exploitation courante	495.093,02	440.728,14	392.500,00	407.768,07	+15.268,07

On note ainsi un écart de +15.268,07€ entre le CA et le budget Exécutoire 2022 soit 3.89%.

Ce dépassement est essentiellement lié aux couts de l'énergie et des matières premières.

- Le poste Achats non stockés est en dépassement +10.299,11€ (énergie et alimentation).
- Prestation d'alimentation à l'extérieur : +31.847,08€

Les prestations à caractère Médico-social ont été réalisées et le poste est en économie de 5.439,09 soit -11.90%.

La gestion du linge par notre blanchisserie centrale permet une économie sur ce poste de 17.844,88€.

Il est à noter des Autres Prestations à l'extérieur pour 529,67€ (vétérinaire pour les animaux).

b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble des personnels.

La valeur du point appliquée est fixée à 3.82 € pour l'année 2022. Mais une régularisation de la valeur du point à 3.93€ (+0.11€ de Juillet à Décembre 2022) a été enregistrée sur l'exercice pour un montant de 23.210,85€.

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2 afférent au Personnel	2.614.884,31	2.103.016,16	2.223.823,00	2.441.566,11	+217.743,11

On constate un dépassement global sur ce groupe de 217.743,11€.

La diminution des rémunérations et charges afférentes (-302.615,13€) impacte le personnel intérimaire pour 443.019,49 soit +426.019,49€ (par rapport aux prévisions) soit un dépassement lié frais de personnel (Etablissement et intérimaires) de 123.394€.

Ce dépassement sur le personnel (123k€) prend en compte :

- La revalorisation des Maîtresses de maison (2.48ETP) et des surveillants de nuits (2 ETP), évaluée à 20.820,24€.
 - L'augmentation de la valeur du point : 23k€
 - La variation des congés payés : 22k€
- Soit 66k€ de charges comptabilisées.

Nous pouvons tenir compte des indemnités journalières de sécurité sociale et de prévoyance en produits qui s'élèvent à 60k€. Pour mémoire, les IJSS ne prennent en compte que 50% de la rémunération des personnes en maladie. Le complément versé par notre organisme de prévoyance n'intervient qu'après 90

Les honoraires tiennent compte des frais d'Architecte pour 78k€ pour le projet de construction des habitations dont le permis de construire n'a pas été retenu.

c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3 afférent à la structure	742.355,60	547.495,16	552.966,00	511.442,24	-41.523,76

Nous constatons sur ce groupe une économie de -41.523,76€.

La partie des comptes sont en économies à l'exception de l'entretien et réparations sur biens mobiliers (+29k€) qui est compensé par une reprise de provisions pour renouvellement d'immobilisation de 26k€.

Le comptes divers (4.391,18€) enregistre :

- La documentation (abonnements) : 609,35€
- Les cotisations (NEXEM, ASL Passion pour le sport) : 2.263,84€
- Les mutuelles pour les animaux : 1.517,99€.

Les économies sont constatées au niveau des Crédits baux, locations mobilières, réparations mobilières, maintenance, charges d'intérêts et amortissement (projet immobilier).

3. LES INVESTISSEMENTS ET LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS :

Le montant des investissements de l'année s'élève à 58.079,39€ (Cf : Cadre Compte administratif, onglet Plan de financement).

La dotation aux amortissements est en diminution de 37.554,83€ par rapport au retard sur le déroulement PPI.

4. LES PRODUITS :

a. Les Produits de la tarification

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	3.737.529,87	2.965.219,69	2.939.008,27	2.947.225,52	+8.217,25

L'écart de +8.217,25€ entre le CA et le Budget exécutoire de 2022 s'explique par une suractivité de l'internat malgré une sous activité au niveau de l'externat.

b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	167.362,19	123.980,18	107.000,00	234.224,64	+127.224,64

Ce groupe est excédentaire de 127k€. Ceci est principalement lié :

- Les produits (sauf 7082) : +45.071,33€ (produits des activités annexes, locations de bâtiments, transport, participation aux repas des externes) ;
- Une subvention reçue : 7k€ ;
- Autres produits (Remboursement formation, IJ Prévoyance, autres produits) 88k€ ;
- Aux arrêts maladie et de ce fait pour ce groupe aux Indemnités Journalières de la sécurité sociale (Compte 641900 : +60€).

c. Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	25.987,83	33.907,64	21.018,00	43.569,21	+22.551,21

Ce groupe est excédentaire de +22.551,21€ car nous avons enregistré en transfert de charges (776,42€) et une reprise de provisions pour renouvellement des immobilisations de 25.607,80€.

5. LA SYNTHÈSE DU RESULTAT :

a. Le résultat comptable

Le compte de résultat, dégage un déficit comptable de **-135.757,05€**.

RESULTAT
-135.757,05€

b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif

Le résultat comptable doit être retraité.

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable 2022	-135.757,05€
+ Reprise sur 2020	
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	+21.843,22
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP 2020	+102.262,73
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP 2020	
Résultat administratif corrigé	-11.651,10
Résultat administratif à affecter	-11.651,10

c. Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé d'affecter ce résultat en totalité :

- Au compte 1159 : Report à nouveau débiteur pour **11.651,10**

10- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2023

- ⇒ Signature d'un CPOM APAJH 2023/2027 pour l'EANM ;
- ⇒ Réflexion sur de nouveaux modes d'habitat ;
- ⇒ Aller plus loin dans les projets d'autodétermination ;
- ⇒ Acculturer l'ensemble des professionnels à la notion d'autodétermination génératrice de nouvelles méthodologies de travail ;
- ⇒ Ecriture du projet d'établissement ;
- ⇒ Repenser la méthodologie des projets personnalisés ;
- ⇒ Promouvoir la santé des personnes accueillies ;
- ⇒ Développer les outils pour un accompagnement des personnes atteintes des troubles du spectre autistique ;
- ⇒ Développer le projet de l'accueil de jour ;
- ⇒ Rechercher de locaux accessibles en centre-ville pour le projet « habiter chez soi » ;
- ⇒ Développer des projets pour faciliter les échanges, les rencontres.

11- Les annexes

- ⇒ Comptes administratifs

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPOSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

